

Retrouvez les délibérations, décisions et arrêtés pris dans le cadre des instances et de la gestion de Limoges Métropole

## TOUS LES DOCUMENTS DES INSTANCES COMMUNAUTAIRES



### LE PRÉSIDENT DE LIMOGES MÉTROPOLE

Mé le règlement n°7220/0835 de la commission du 13 décembre 2020 relatif à l'application des articles 207 et 208 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis.  
Mé le Code général des collectivités territoriales notamment les articles L3332 et L3333-1.  
Mé la délibération n° 13 du 15 février 2024 relative à l'attribution du dispositif d'aide à la transformation numérique des entreprises.  
Mé la convention relative à la mise en œuvre du SDECI concernant le dispositif d'aide à la transformation numérique.  
Mé la demande d'aide à la transformation numérique déposée par l'entreprise MELZ le 03 mars 2025.

Mé l'avis émis de la commission mise en date du 07 juillet 2025.  
**CONSIDÉRANT** que la société souhaite à travers un projet de transformation numérique, le soutien de mettre en place un logiciel ERP afin de faciliter ses process et d'optimiser, à l'échelle d'un système d'ensemble en contre partie à des doublons numériques, permettant de réduire très pratiquement les coûts.

**CONSIDÉRANT** que l'aide régionale est subordonnée à l'affectation de 10 % des dépenses HT éligibles réalisables, cette aide ne pouvant être supérieure à 22 000 € HT.

**CONSIDÉRANT** que le montant total des dépenses HT réalisables est de 2 200 € et, en application du règlement, les modalités de calcul sont les suivantes : 2 200 x 10 = 220 € et 220 x 10 = 22 000 €.

### D É C I S I O N

D'attribuer à l'entreprise MELZ, dans le cadre de l'aide à l'investissement - 87200 Limoges, une aide financière d'un montant maximal de 2 200 € HT.

De signer la convention de financement présentant les modalités de versement, à l'attention de l'entreprise MELZ, ainsi que tous documents devant intervenir dans ce cadre.

D'imputer les dépenses sur les lignes prévues au budget principal de Limoges Métropole.

Fait à Limoges, le 23 juillet 2025.

Le Président de Limoges Métropole,




Document mis en ligne le 24 juillet 2025  
Document communiqué en vertu de l'article 10 de la loi n° 2016-912 du 7 juillet 2016 relative à la transparence de la vie publique

## DÉCISION

# Décision de versement d'une aide à la transformation numérique MELZ

1 DOCUMENT - Publié le 24 Juillet 2025

 **27003.pdf**  
(.pdf, 93,5 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**